

# EN ROUTE VERS LA PERFORMANCE ENERGETIQUE

## INTEGRER L'OPERATION COLLECTIVE LORRAINE

Vous engager aux côtés de l'AIAL vous permet de :

- > Bénéficier d'une **formation technique** et **managériale** au management de l'énergie
- > Réaliser un **audit énergétique** de vos installations et le plan d'action en résultant
- > D'être accompagné pour **mettre en place** la norme ISO 50 001
- > Bénéficier d'un appui technique dans la réalisation du **plan de mesure** énergétique
- > **Evaluer** votre niveau de conformité finale de votre organisation à l'ISO 50 001



Aide à la mise en place d'un système de management de l'énergie selon la norme

# NF EN ISO 50001,



## La référence internationale du management de l'énergie

Avec le soutien financier de



# Prendre part à cette opération collective

Dans un contexte économique difficile, il s'agit d'une opportunité pour améliorer votre productivité et développer votre compétitivité. La réduction de la facture et de la dépendance énergétique sont des leviers essentiels pour y contribuer. Un organisme n'a pas la maîtrise des prix de l'énergie, des politiques publiques ou de l'économie mondiale. Il peut en revanche améliorer sa gestion de l'énergie, dès à présent. Pour ce faire, l'AIAL et l'AFNOR ont décidé de lancer une action collective pour accompagner les entreprises lorraines dans ce gain de performance.

## Méthodologie



### 1. Acquérir les compétences essentielles au management de l'énergie Pour prendre en charge le management de l'énergie et piloter les gains

**Séminaire « Référent énergie »**  
4 à 5\* j en collectif (selon le niveau du stagiaire)

Formation ADEME technique DEREFI (DEvenir REFérent énergie en Industrie) (les 7, 8 et 9 Octobre 2015)  
Formation à l'ISO 50 001 (2 jours AFNOR)

\* L'audit énergétique ne pourra pas bénéficier d'aide de l'ADEME et du Conseil Régional de Lorraine pour les entreprises soumises à l'audit réglementaire



### 2. Identifier et quantifier les potentiels d'économie d'énergie et construire son plan d'action Appui d'un expert aux compétences reconnues en audit énergétique et en management ISO 50001 pris en charge de 50 à 70% par l'ADEME et la Région\*\* (Cette étape de l'action est individuelle)

**Audit énergétique \***

Audit de la situation initiale selon l'EN 16247 : identification des consommations et usages énergétiques significatifs.

**Audit système**

Identification du niveau de conformité à l'ISO 50001

**Elaboration du programme de Management de l'énergie**

Définition de la politique énergétique, objectifs et cibles

Revue énergétique ; plan d'actions d'économies d'énergies et d'amélioration énergétique, méthode de mesure et de vérification d'atteintes des objectifs.

**Mise en œuvre et Suivi du programme**

Mise en œuvre du plan d'action accompagné du plan de comptage de l'énergie nécessaire pour réaliser le suivi des objectifs.

Mise en place de procédures de management de l'énergie (revue de management, audits internes...)

## > 3. Evaluer la démarche

Garantir que le système de management est certifiable

**Visite d'évaluation**  
1,75\* jours/entreprise

Un audit à blanc réalisé sur site par un auditeur qualifié en ISO 50001 en vue de s'assurer que les entreprises sont prêtes à passer l'audit de certification tierce-partie.

## > 4. Valorisation des résultats et communication

Partager le bilan de l'opération avec les autres entreprises

**Colloque de clôture**

L'AIAL mettra en valeur les résultats obtenus au travers de cette opération afin d'inciter d'autres entreprises à adopter ces pratiques. (Colloque et fiches de synthèse des pratiques pour chaque entreprise seront réalisées à partir des bonnes pratiques mises en œuvre pendant l'action)

\* temps prévisionnel dépend du prestataire et de la complexité du process

## Modalités financières

Le montant forfaitaire prévisionnel de participation par l'entreprise à l'action collective «Aide à la mise en place d'un système de management de l'énergie selon la norme NF EN ISO 50 001», est de :

<b>Séminaire «Réfèrent Energie»</b>	Formation technique Energie 2 ou 3 jours
	Formation au management de l'énergie ISO 50001 2 jours
<b>Evaluation de la démarche</b>	Visite d'évaluation : audit à blanc 1,75 jours

<b>Total estimé par entreprise € TTC pour 5 entreprises</b>	<b>5 707 €</b>
<b>Subvention maximale ADEME + Conseil Régional de Lorraine: 70%</b>	<b>3 995 €</b>
<b>Coût estimé avec subvention TTC</b>	<b>1 712 €***</b>

\*\* Taux d'aide de 50% pour les plus de 250 salariés groupes, 60% pour les entreprises dont le nombre de salariés est compris entre 50 et 250 salariés, 70% pour celles dont le nombre de salariés est inférieur à 50.

Les entreprises soumises aux obligations règlementaires concernant l'audit énergétique ne pourront être aidées financièrement pour l'audit énergétique mais seulement sur l'accompagnement vers l'ISO 50001.

\*\*\*Sous réserve de ne pas dépasser le seuil de 200 000€ d'aide de minimis au cours des trois dernières années

## Contacts

<b>→ Entreprises agroalimentaires</b>	<b>→ Entreprises autres secteurs d'activité</b>
AIAL : Olivier FABRE <a href="mailto:olivier.fabre@iaa-lorraine.fr">olivier.fabre@iaa-lorraine.fr</a> Tél: 03 83 44 08 79	AFNOR : Pascal THOMAS <a href="mailto:pascal.thomas@afnor.org">pascal.thomas@afnor.org</a> Tél: 03 83 86 52 92



## INTEGRER L'OPERATION COLLECTIVE LORRAINE "EN ROUTE VERS LA PERFORMANCE ENERGETIQUE"

### Candidature – A compléter par le demandeur

#### Coordonnées générales

- Raison sociale : .....
- Forme Juridique : .....
- Code NAF : ..... Code SIRET : .....
- Adresse complète : .....
- Code postal : ..... Ville : .....
- Nom, Prénom du dirigeant :** .....
- Activité de l'entreprise : .....
- Origine du contact : .....
- L'entreprise est-elle certifiée
- ✓ pour son système de management de la qualité ? Oui  Non
  - ✓ pour son système de management environnemental ? Oui  Non

#### Contact pour le projet

- Nom du chef de projet (NOM, prénom) : .....
- Fonction /qualification du chef de projet : .....
- Coordonnées (téléphone fixe et mobile, email) : .....
- La personne fait-elle partie d'un service énergie ? Oui  ..... Non
- Si oui, de combien de personnes est-il composé ? .....
- L'entreprise a-t-elle réalisé un audit / diagnostic énergétique du site ? Oui  Non
- Si oui en quelle année ? .....
- L'entreprise dispose-t-elle d'un plan de mesure énergétique ? Oui  Non

#### Réservation

Je souhaite proposer ma candidature pour intégrer l'opération collective et m'engage à communiquer les éléments nécessaires à la valorisation de l'action à la fin de celle-ci.

Signature (dirigeant) :

Cachet de l'entreprise :

Date :

